

L'HYDROCYCLE

DEPUIS l'invention de la bicyclette, on a cherché souvent à adapter cet appareil sur un engin capable de supporter sur l'eau une ou plusieurs personnes.

Le problème a seulement été résolu d'une façon satisfaisante ces derniers temps. On a créé un hydrocycle très léger, d'une direction facile et d'une grande stabilité sur l'eau.

Il est constitué par deux flotteurs creux, réunis par des tiges, de façon que l'ensemble forme un tout rigide. Sur ce bâti est solidement fixé un cadre de bicyclette, supportant: la selle sur laquelle s'assied le conducteur, le guidon qui sert à manoeuvrer le gouvernail placé à l'avant, le pédalier et ses pédales.

La propulsion est donnée au moyen d'une hélice, placée à l'arrière, et qui reçoit le mouvement des pédales par une chaîne et un pignon d'angle. Pour que l'hélice ne porte pas sur terre quand on sort l'appareil de l'eau, il existe un système de débrayage qui permet de la remonter le long d'une tige inclinée.

Enfin, pour permettre le transport à terre, le poids total de l'appareil étant d'environ 60 livres, l'hydrocycle est muni de deux petites roulettes placées à



L'hydrocycle a la forme d'un cigare.

l'avant, sous chacun des flotteurs, et il suffit de lever l'arrière de l'appareil au moyen de deux poignées et de le pousser ensuite dans la direction désirée.

Les deux flotteurs, dont vous remarquez la forme cigare, sont construits en fer-blanc. Ils sont munis, à chacune de leurs extrémités, d'une valve qui permet de retirer l'eau qui aurait pu s'y introduire. La vitesse de la machine est d'environ cinq milles et demi à l'heure, contre le vent et un courant moyen. La stabilité de l'appareil a permis à son inventeur de se hasarder sur les côtes, par temps calme, cela va sans dire.